



Principes

• Enclencher une dynamique de projet autour des filières des métiers de l'économie verte
 • Donner du rythme et de la continuité au parcours

• Travailler sur la qualité de la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi
 • Privilégier les collectifs

• Investir le terrain pédagogique

• Coordonner les activités et les intervenants

Composantes

• Impulser une dynamique de projet
 • Connaître la personne
 • Communiquer et ajuster les représentations
 • Multiplier, préparer et évaluer les mises en situation de travail
 • Accompagner les entreprises
 • Affirmer le projet individuel

• Mettre la formation au service du projet d'appariement

1000 parcours en Franche-Comté



Site :

...

...

Un projet d'opération inspirée de 1000 parcours est à l'étude en Haute-Normandie pour préparer les futurs recrutements de la filière de l'éolien offshore.

Nature

Ingénierie de parcours.

Une démarche concertée issue du dialogue social territorial en région Franche-Comté initiée et pilotée par le FAFTT.

Objectifs

- Garantir l'employabilité des salariés intérimaires et éviter les ruptures de parcours,
- Permettre à des intérimaires peu ou pas qualifiés d'accéder à un premier niveau de qualification,
- Développer leurs compétences dans des emplois transversaux tout en répondant efficacement aux besoins en compétences des entreprises de travail temporaire et des entreprises utilisatrices du territoire franc-comtois,
- Compléter les expériences acquises par les salariés lors de missions de travail temporaire par une formation ou une qualification différente, voire complémentaire.
- Faire évoluer les pratiques professionnelles des agences d'emploi sur le territoire en développant « l'accompagnement » des salariés dans leur parcours professionnels et dans leurs trajectoires personnelles,
- Identifier en amont les éventuelles difficultés sociales et freins périphériques à l'emploi, y apporter des réponses pour éviter les ruptures de parcours.

Principes

L'expérimentation vise à créer un **statut continu** pour l'intérimaire en alternant des phases d'emplois effectifs et des phases de formation qui permettront d'obtenir des missions plus qualifiées correspondant mieux aux besoins des Agences d'Emploi pendant une durée de 3 ans.

Les salariés concernés bénéficient :

- **d'actions de formation** cofinancées par le Conseil Régional, le Fonds de Sécurisation des Parcours Professionnels (Projet de territoire) et le FAF.TT
- **d'actions d'accompagnement social** financées par le Fastt (logement, mobilité, garde d'enfants, complémentaire santé, aides sociales...).

Ils sont suivis pendant les 3 années de la mise en œuvre du dispositif par les Agences d'Emploi.

Le Fastt, plateforme sociale des intérimaires met en œuvre lors du démarrage du parcours un diagnostic, appelé « **Point Conseils Intérimaire** » afin d'identifier auprès des salariés intérimaires les projets (logement, achat de véhicule, permis de conduire...), les besoins (mutuelle santé), et les éventuels freins périphériques à l'emploi et à la formation dans une logique préventive et curative (garde d'enfants d'urgence, mobilité).